

Histoire de la pédagogie [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **13 (1884)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040069>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cahiers, papier, plumes, encre, ardoises, crayons, règles, etc.» (Article 32.)

Le maître sait qu'il a peu fait encore, lorsqu'il s'est occupé du côté matériel de l'école. Après avoir mûrement réfléchi, il déterminera quelles branches accessoires il peut enseigner avec fruit à ses élèves, ou bien il jugera qu'il doit, vu la faiblesse actuelle d'un certain nombre d'élèves du cours supérieur, se contenter des objets d'enseignement indispensables.

S'inspirant de la section II du chapitre III du Règlement, l'instituteur dévoué, pour ne pas marcher à l'aventure, aura établi son programme pour les trois cours et pour toutes les branches qu'il a à enseigner. C'est là un travail d'une souveraine importance; il a bien, j'en conviens, ses difficultés; car, pour le faire, on doit consulter tout à la fois et l'état de chaque cours de l'école et les exigences de la loi. Si le maître éprouve de la peine à concilier ces deux choses, pourquoi ne demanderait-il pas conseil à l'inspecteur scolaire, qui connaît les besoins de son école aussi bien que lui, qui peut lui donner d'utiles directions, l'aider et l'éclairer de ses conseils dans cette tâche laborieuse.

L'élaboration du programme ne suffit pas. Le maître d'école qui a à cœur l'accomplissement de ses nobles fonctions, aura consacré quelques jours des vacances à se rappeler les meilleurs procédés, à étudier les parties difficiles des objets d'enseignement et surtout à préparer les leçons de choses.

Les registres devront être prêts et contenir le nom de tous les enfants qui doivent fréquenter l'école. (D'après art. 81.)

Il aura établi aussi le programme des cours de perfectionnement, ainsi que la liste des jeunes gens qui doivent assister à ces cours.

S'il a des fonctions accessoires, comme celle de secrétaire communal, etc., l'instituteur aura mis son protocole au courant, afin d'être le moins possible distrait de l'école à laquelle il doit vouer tous ses soins.

HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE¹

LUTHER, SES AMIS ET SES CONTEMPORAINS

(*Suite.*)

Nous n'avons point à faire ici l'histoire de la Réforme, de son établissement et de ses conséquences; cela rentre dans le domaine de l'histoire générale.

Pour ne pas nous écartier du but de cet ouvrage, nous nous bornons exclusivement à rapporter les faits de cette époque qui concernent la pédagogie.

Comme nous l'avons démontré précédemment, la vie intellec-

(1) Voir *Bulletin pédagogique* de 1884, p. 71.

tuelle avait pris, vers la fin du XV^e siècle, un grand développement, mais cet essor s'arrêtait aux savants et aux écoles supérieures, tandis que l'instruction populaire, proprement dite, était encore négligée.

Pendant la première période de la Réforme, les écoles établies végétaient : conséquence des troubles accumulés par les discussions violentes entre les théologiens. La décadence allait en augmentant. Au milieu de ce combat intellectuel, on perdit de vue les écoles, ces établissements où l'on ne travaillait que pour l'avenir, car alors toutes les pensées, tous les efforts étaient concentrés sur la lutte présente.

Les contemporains se plaignaient amèrement de cette négligence, dont les conséquences devaient être si funestes, et qui entre autres choses amenait la pénurie de prédicateurs et de maîtres d'école.

Le peuple en souffrit dans sa foi et dans sa civilisation, il s'abrutit, devint superstitieux, inhumain et s'insurgea fréquemment contre les autorités spirituelles et temporelles.

Quand les princes et les villes en vinrent à séculariser les couvents et d'autres institutions religieuses pour en confisquer les biens à leur profit, ils ne comprirent point que cette mesure compromettrait l'existence des écoles et que par conséquent elle ferait naître la plus grande démoralisation.

C'est ce qui n'échappa point au regard perspicace du réformateur Martin Luther (né à Eisleben 1483, mort en 1546) ; il pensa que la décadence des mœurs était une suite inévitable de celle des écoles et que l'éducation de la jeunesse était le plus sûr moyen de répandre et de soutenir sa doctrine. Un autre moyen qu'il n'estimait pas moins, c'était l'étude des auteurs classiques. En écrivant aux magistrats, il disait : « Autant j'aime l'Évangile, autant j'apprécie les langues grecque et latine, que je regarde comme l'enveloppe de la parole de Dieu, la lame de l'esprit, l'écrin qui renferme un trésor précieux. »

En recommandant ainsi l'étude des langues, le réformateur avait surtout en vue les collèges et les universités ; cependant il s'occupa aussi du peuple auquel il voulait assurer des écoles. Si l'âme n'existait pas, écrivait-il, si même l'école n'était pas utile à l'enseignement de l'Écriture Sainte, elle n'en aurait pas moins un avantage incontestable, au point de vue social, en enseignant aux jeunes gens les devoirs de citoyens et de magistrats, et aux filles, l'art de gouverner la maison, les enfants et les domestiques.

Dans l'ouvrage, adressé en 1524 à tous les magistrats des villes d'Allemagne, il leur montre le devoir qu'ils ont d'établir et de maintenir des écoles pour l'éducation de l'enfance, qu'un grand nombre de parents négligent parce que, n'ayant ni le sentiment chrétien, ni assez d'aptitude, ni même le temps suffisant, pour instruire leurs enfants, ils ne pensent pas que la prospérité d'un Etat demande moins de fortes murailles, de belles maisons, des armes redoutables, que des citoyens religieux, honnêtes,

capables. Il recommande aussi la création des bibliothèques afin de favoriser la lecture, spécialement celle de l'Écriture Sainte, des livres historiques, des ouvrages sur la médecine et sur le droit. « Oh ! quel trésor littéraire nous aurions maintenant, s'écriait-il, si l'on avait recueilli tout ce qui a été écrit, tandis que les Allemands sont regardés comme des ignorants qui ne veulent que guerroyer, boire et manger. »

Lors même que, dans l'espoir d'obtenir un bon résultat, il présente ses propositions au gouvernement séculier, Luther n'a pas l'intention d'enlever à l'éducation son caractère religieux. L'école, dit-il, doit agir de concert avec l'Église. Si les écoles prospèrent, le profit en revient à l'Église qui recrute ses meilleurs membres dans les écoles. Du reste, il attachait une grande importance à l'éducation religieuse et la considérait comme la tâche la plus belle et la plus importante dans l'école.

Pour assurer le triomphe de ses principes, Luther voulut qu'on rendît obligatoire la fréquentation de l'école, même pour les enfants des magistrats, parce que, disait-il, on aura toujours besoin de prédicateurs, de législateurs, de médecins, etc.

La manière admirable dont Luther parle de la dignité de l'instituteur prouve la haute idée qu'il en avait ; avec Aristote il dit que jamais l'or ne pourra payer les services de celui qui forme bien la jeunesse. « Pour moi, ajoutait-il, si je devais abandonner la prédication, aucun emploi ne me serait plus cher que celui de maître d'école ». Cette tâche lui semble la plus utile après la mission de prédicateur ; il se demande même laquelle est préférable. « Je voudrais, disait-il encore, qu'on ne permît point aux prédicateurs l'exercice de leur ministère avant qu'ils aient été maîtres d'école. »

§. 25.

Nous trouvons dans les écrits de Mélanchton des avis de son ami Luther sur l'organisation d'une école, par lesquels il prémunait contre le danger qu'il y aurait à multiplier les branches et à surcharger les enfants de manuels. Puis il conseille de diviser les élèves en trois cours. Dans la classe inférieure, on doit enseigner la lecture, le *Credo*, le *Pater* et d'autres prières. Dans ce même cours, on doit faire des exercices de mémoire, enseigner l'écriture et les enfants sont tenus de montrer chaque jour le devoir au maître, et le maître doit examiner les tâches chaque jour. Dès que les garçons savent lire, ils doivent commencer l'étude du latin.

Le cours moyen se compose des enfants qui lisent couramment ; la grammaire latine est ici la matière principale de l'enseignement. On traduira les comédies de Térence ou de Plaute et même des sentences extraites d'auteurs latins. L'enseignement religieux ne sera pas négligé ; on expliquera et on fera réciter le symbole de la foi, le *Notre Père*, les dix commandements, de même que quelques psaumes et sentences après les explications suffisantes.

Surtout on doit inspirer aux enfants la crainte de Dieu, la foi et les bonnes œuvres. Aussi le maître ne doit pas tolérer les querelles, ni permettre aux enfants de parler mal des moines et d'autres personnes, comme le font quelquefois des maîtres maladroits et imprudents. Quand enfin la jeunesse possède bien la grammaire latine, la syntaxe et la versification, on peut former le troisième cours dans lequel on fera lire des auteurs latins comme Virgile, Ovide, Cicéron, etc., on exercera les élèves dans l'art des vers, on les initiera à la dialectique et à la rhétorique; la musique doit aussi être cultivée et la langue latine doit être la langue usuelle des maîtres et des élèves.

Luther trouva dans Philippe Mélanchton, né en Bretten en 1497 et mort en 1560, un ami et un collaborateur qui partagea ses sentiments sur la pédagogie. A l'âge de 22 ans, Mélanchton, déjà célèbre par son éloquence, fut appelé à l'Université de Wittenberg où il professa de concert avec Luther pendant 28 ans et s'acquit une telle célébrité qu'on le surnomma: *præceptor Germaniæ*. Il composa plusieurs ouvrages, entre autres des grammaires latine et grecque, des traités sur la rhétorique et la dialectique, sur la physique et la morale. En 1528, il se mit à voyager et visita plusieurs écoles en Thuringe; il publia ses observations et un règlement scolaire.

Au nombre des livres que Mélanchton recommandait pour l'enseignement du latin se trouvait celui intitulé: *Colloques*, écrit par le célèbre Erasme, son contemporain. Cet homme remarquable naquit en 1467 et mourut à Bâle en 1536. Il passa sa jeunesse à Deventer où Rodolphe Agricola lui prédit sa future renommée. Pendant sa vie agitée, il vint à Paris, puis en Anglererre où il fit connaissance avec le célèbre Thomas Morus; en 1486 il entra dans un Ordre religieux et en 1492, il se fit prêtre. Erasme connaissait bien les langues grecque et latine; il écrivait avec une étonnante facilité et flagellait avec une ironie mordante les défauts, les travers et les vices des différents états dans la satire: *Eloge de la folie*, dédiée à son ami, Martin Luther. L'édition de son *Nouveau-Testament* grec, traduit en latin, ainsi que les *Colloques* et les *Proverbes*, lui avaient acquis une renommée européenne. Les *Colloques* se répandirent avec une rapidité étonnante; il y traite avec beaucoup de naturel des choses de la vie ordinaire, comme de maquignonage, de la chasse, de la pêche, etc. Le but de ses *Colloques* est d'initier la jeunesse à la connaissance de la langue latine. Cet ouvrage a un très grand défaut. Erasme y enseigne des choses impies. Il poursuit de ses sarcasmes, non seulement des vérités de foi et les bonnes œuvres, ainsi que les personnes consacrées à Dieu, mais encore il blesse la pudeur, de manière que la jeunesse ne peut le lire sans danger.

Quant à la question de savoir à quelle époque doit commencer l'enseignement, il pense qu'il faut d'abord instruire l'enfant en jouant; mais quand son intelligence commence à se développer, c'est-à-dire vers l'âge de sept ans, l'enseignement doit devenir

sérieux. Il veut qu'on aborde alors les lettres grecques et latines et que l'enseignement ait un caractère religieux : on doit inspirer à l'enfant la crainte de Dieu, graver dans son cœur le nom de Jésus et le lui rendre aimable, lui montrer comment il acquerra la vie éternelle par les mérites de Jésus-Christ, en croyant et en observant les commandements de Dieu ; lui inspirer la conviction de la présence des anges qui nous voient et connaissent nos pensées.

Non seulement le jeune homme doit regarder l'Écriture-Sainte comme la parole de Dieu, mais il doit comprendre les beautés de la création ; il doit admirer le ciel et ses merveilles, la terre avec ses montagnes, ses sources, ses fleuves, sa mer immense, ses animaux de toute espèce, et savoir que tous les êtres sont créés pour conduire l'homme à la connaissance du Créateur. En traitant de l'éducation des femmes, Erasme remarque qu'elle exige plus de sollicitude que celle du jeune homme, parce que l'esprit de la jeune fille étant plus faible, la tentation est plus forte, et la honte d'une chute plus grande. Voilà pourquoi il faut inspirer avant tout à la jeune fille de nobles et pieux sentiments, la préserver des séductions du monde et la prémunir contre l'oisiveté, la paresse et le mauvais exemple qui sont les plus grands écueils de l'innocence.

Les bases de l'éducation pour les deux sexes doivent être posées dans la maison paternelle et être établies sur ce principe : que les parents sachent qu'ils doivent commander et que les enfants doivent obéir. Erasme écrit des choses très intéressantes sur l'éducation publique de son temps et sur les devoirs des maîtres. Il fait remarquer qu'Aristote préfère l'éducation publique à l'éducation privée. Cependant la première est souvent confiée à des hommes qui manquent soit de morale, soit de science suffisante. On leur donne une faible rétribution et un local peu convenable. Enfin on en fait souvent moins de cas que d'un valet, tandis que l'avenir de la société est entre leurs mains. Une des plus grandes sollicitudes des parents doit être de choisir un maître non seulement instruit, mais recommandable par ses bonnes mœurs et par une réputation incontestée. Même à cette condition les parents ne doivent pas abdiquer leurs droits. Ce n'est pas une chose facile que l'instruction élémentaire ; elle exige non seulement des connaissances, mais encore de la douceur, de la patience. Un maître peut n'être pas suffisamment instruit, tel manque de patience, tel autre n'a pas une conduite réglée.

Ce que nous venons de dire prouve qu'Erasme était humaniste, par conséquent, il voyait dans les langues anciennes l'objet principal de l'enseignement ; cependant il ne se dissimulait pas les abus que l'on commettait sur cette matière. Méprisant l'imitation servile et inintelligente que l'on faisait des anciens, il voulait que l'on s'arrêtât plutôt au fond qu'à la forme. Il veut encore que l'on médite ce qu'on lit, qu'on se l'approprie par la réflexion afin de se rendre capable de le communiquer soi-même d'une manière utile.

Si Erasme se montre parfois querelleur et violent, c'est qu'il voyait les défauts de son temps, et que voulant les signaler, il se créa des ennemis qui le poursuivirent de leurs violentes attaques. Sa haine de l'ignorance le porte à des personnalités inconvenantes ; il franchit les bornes de la charité chrétienne ; cependant il n'a jamais abjuré sa foi.

En posant la langue latine comme base de l'instruction, Erasme, Luther, Mélanchton, etc., n'avaient pas compris ce que doit être l'école primaire. On se l'explique en se rappelant que cette langue était la langue officielle du Saint-Empire ; elle était le moyen de relations entre les savants.

Citons encore un réformateur, Ulrich Zwingli, né en 1448 à Wildhaus dans le Toggenbourg, et mort en 1531 à la bataille de Cappel. Ici, nous ne pouvons que nous occuper de son ouvrage sur l'instruction qui parut dans les langues latine et allemande. Cet ouvrage fut composé pour son beau-fils G. Meyer. Il y fait en traits concis le portrait d'un jeune homme bien élevé. Pour être accompli, le jeune homme doit s'occuper jour et nuit de la parole de Dieu ; pour cela, il faut qu'il possède parfaitement le grec et l'hébreu afin d'étudier l'Ancien et le Nouveau Testament. Le latin serait aussi utile à cette fin. Voici quelques pensées renfermées dans cet ouvrage, qui du reste, manquait d'ordre : Si le jeune homme n'a rien d'utile à dire, il vaut mieux qu'il se taise. — Il doit éviter l'excès du vin comme le poison. — Soyez vieux de bonne heure si vous voulez l'être longtemps. — N'aimez pas le luxe. — L'avare n'est pas un chrétien. — Un noble cœur ne vit pas pour lui-même, mais il cherche le bien des autres ; il doit ressentir ce qui arrive de bien ou de mal à son prochain, détester le mensonge, et estimer ses parents plus que tout, après Dieu. — Celui-là seul sera parfait qui aspire à l'imitation de Jésus-Christ. — Ces différentes maximes sont plutôt faites pour la vie réelle que pour l'école.



PARTIE PRATIQUE

Leçon de lecture au cours supérieur.

Qui ne sait l'importance d'une bonne leçon de lecture, le rôle qu'elle peut jouer dans l'enseignement de la langue et les avantages nombreux que l'intelligence des enfants peut en retirer ? Aussi bien, le livre de lecture a-t-il pris de nos jours une importance capitale ; il est certainement appelé à devenir le livre classique par excellence.

C'est pourquoi il est de toute nécessité que l'instituteur sache se servir de cet instrument précieux, afin qu'il puisse en tirer le meilleur parti possible.

Nous essaierons d'esquisser en quelques mots ce que nous pourrions appeler le plan d'une leçon de lecture au cours supérieur.